

Rapport moral du Président

Cet après-midi, me revient l'honneur d'ouvrir l'assemblée générale ordinaire de notre Comité Départemental de tir de l'Allier.

Je vous présente les excuses de Bruno Bezançon, notre vérificateur aux comptes....

Je remercie Monsieur le Maire de Cusset Jean Sébastien Laloy, représenté par Mme Vallat adjointe aux sports et Jacques Brulet, Président de la STAC, de nous accueillir dans ce nouveau stand 10/18m que nous avons eu le plaisir d'inaugurer le 23 mars dernier. Je remercie Monsieur le Maire d'avoir accordé l'usage de ces locaux industriels à une association pratiquant le tir sportif et de doter ainsi l'Allier d'un stand bien adapté à la pratique de l'arbalète Field 18m notamment.

Nos effectifs, cette dernière saison, ont connu un léger tassement : 1536 contre 1553 licenciés la saison passée. Certains stands ayant atteint leurs capacités maximales tant par leurs infrastructures, leurs horaires d'ouverture que par les problèmes de nuisances sonores induits par un plus grand nombre de tireurs.

Le choix d'imposer une cotisation sur les licences au profit de notre Comité s'est vite révélé judicieux pour compenser les baisses des subventions. Baisse qui devrait se poursuivre les prochaines années compte tenu des annonces budgétaires par le gouvernement ces derniers jours.

Grâce à ces nouveaux subsides, nous avons pu aider les clubs de Domérat et de Cusset pour financer des équipements sportifs et aussi Moulins et Treignat dans le cadre du développement durable en participant au financement très onéreux des récupérateurs de plomb. Pour cette nouvelle saison, nous financerons en priorité d'autres clubs comme Commentry ou Montluçon porteurs de projets de travaux d'amélioration de leurs installations.

J'aimerais également débattre avec vous de la spécialisation des stands pour accueillir au mieux les compétiteurs lors des championnats et de financer, en partie, les améliorations souhaitables pour certains clubs.

Compétitions : Je remercie les Présidents des clubs organisateurs, les arbitres et les bénévoles, qui ont permis le bon déroulement de tous les championnats départementaux. Cette année, nous avons intégré dans nos comptes, l'organisation des deux premiers tours des Coupes Jean Passemard. Je remercie les clubs de Domérat et Moulins pour leur parfaite organisation au profit de nos jeunes tireurs.

Bilan sportif :

A l'international : Jean-Michel BRULET de la STA Cusset, termine 9ème de la coupe d'Europe disputée à Haussen en Allemagne en Arbalète Field et, il est 4ème du championnat de France Arbalète Field IR900 à Arques.

De nombreux compétiteurs de l'Allier ont participé aux différents championnats de France cette dernière saison, je les en remercie et tiens à féliciter ceux qui se sont illustrés en remportant un ou plusieurs titres de champion de France :

Lors des Championnats de France 10/18m à Tarbes : la STA Cusset remporte une médaille d'argent grâce à Loïc Desiage en junior garçon qui termine 2^{ème} à l'arbalète match.

Le R.C. DOMERAT remporte quatre médailles (1 en Or, 2 en Argent et 1 en Bronze) avec Pierre Bessière en sénior 3 qui termine 3^{ème} au Pistolet Standard 10M, Romain Ramalingom-Sellemoutou en sénior 1 (para tir) qui termine 1^{er} au Pistolet Standard, 2^{ème} au Pistolet 10M, 2^{ème} au Pistolet Vitesse 10 M.

Au championnat de France des Ecoles de Tir à Colmar en Arbalète Field 10m minimes, la STA Cusset remporte la médaille de bronze par équipe composée de Jeanne POUYET, Maxime BACHEREAU et Arthur GONZALEZ.

Félicitations à Jean Luc NICOT du STS Montluçon qui réalise 3 podiums au championnat de France Armes Anciennes à Volmerange : 2^{ème} en Tanégashima origine, 3^{ème} en Hizadaï origine et 3^{ème} par équipe en Miquelet origine associé à Jean Luc BIGNET et Gérard LACQUEMENT.

Félicitations à Dominique FARINA Champion de France Armes Anciennes au Miquelet réplique.

Lors des championnats de France pistolet 25m/50m au CNTS de Châteauroux Déols : Félicitations à Laurent LEDUC de l'A.S. Tir la Treignatoise qui termine deuxième au Pistolet 25m en sénior 2.

Félicitations à Romain Ramalingom-Sellemoutou du RC Domérat qui remporte trois titres en sénior 1 para tir : 1^{er} au Pistolet Standard, 1^{er} au Pistolet 25M, 1^{er} au Pistolet 50M.

Pour cette nouvelle saison, j'espère que de nombreux tireurs viendront épauler Bernard Delorme pour l'organisation des Championnats de France 25/50 m qui se tiendront à Moulins du 20 au 28 juillet 2019. Même si ce n'est pas la première organisation de ce gros championnat à Moulins, cela reste un important défi à mettre en œuvre tant par sa taille que par sa durée, aussi les bonnes volontés sont toujours les bienvenues.

Je vous rappelle que notre secrétaire Daniel Guillot est à votre disposition pour toute formation ou précision pour l'utilisation du programme Isis pour gérer vos compétitions et de la base Itac pour gérer vos licenciés.

Je remercie le Conseil Départemental pour son aide, malgré les contraintes budgétaires qui le frappe. Avec une trésorerie maintenant assurée, notre Comité, en relation étroite avec les clubs, doit tout mettre en œuvre pour mieux accueillir et mieux former les nouveaux tireurs. Si la Ligue se charge de former les jeunes, notre Comité, associé aux autres Comités de la Ligue doit prendre en charge le suivi et les entraînements des compétiteurs. Je vous invite à en débattre et à en fixer les modalités à l'issue de cette assemblée.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2018/2019.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Déclaré à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980
sous le N° 2437 (J.O. du 7 janvier 1981)

COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE 2017-2018

Le compte de résultats 2017-2018 laisse apparaître un résultat excédentaire de **1 123.96 €** pour un total de bilan à cette même date de **6 210.64 €**.

Au chapitre des recettes : Comme nous l'avons anticipé les baisses des subventions du CNDS et du Conseil départemental de l'Allier se poursuivent. La mise en place de la cotisation sur les licences nous a permis d'acquérir une plus grande autonomie, mais aussi de sécuriser le financement de nos activités. Elle nous permet de soutenir tant des actions de développement durable que des équipements de stand.

Au chapitre des dépenses : En plus d'assurer nos dépenses habituelles, nous avons pu financer des achats d'équipements pour les stands de Cusset et Domérat mais aussi de développement durable par l'aide apportée aux clubs de Moulins et Treignat pour l'achat de récupérateurs de plombs. Nous avons également acheté du matériel qui profitera à l'ensemble des tireurs pistolet.

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2018 - 2019

Pour le prochain exercice, grâce à l'apport des cotisations sur les licences, nous allons poursuivre notre aide aux clubs tant dans le développement durable que des équipements ou des travaux d'aménagements de stand.

Si la subvention du Conseil Départemental nous est acquise, nous n'avons pu prétendre à celle du CNDS, les conditions d'accès étant limitées au financement des aides à l'emploi et le développement de la pratique de la natation. Nous allons aussi développer le suivi et la formation des tireurs compétiteurs.

Ces actions devraient permettre de poursuivre la progression de nos effectifs. L'équilibre du budget 2018-2019 tient compte de tous ces éléments.

Fait à Commentry, le 01 septembre 2018

Le Trésorier,
Louis Braun

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Peige - 03380 - ARCHIGNAT

N° Siret : 418 388 302 00014

RNA : W032002050

durée de l'exercice en nombre de mois : 12

durée de l'exercice précédent : 12

COMPTE DE RESULTAT du 01/09/2016 au 31/08/2017	31/08/2018	31/08/2017
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	1 551,83	
Chiffre d' affaires nets	1 551,83	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d' exploitation	2 000,00	4 000,00
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		
Autres produits	7 680,00	270,00
Total des produits d' exploitation (I)	11 231,83	4 270,00
Achats de marchandises	550,00	
Variation de stock (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	493,47	713,30
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	9 064,40	2 304,93
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provision pour risques et charges		
Autres charges		
Total des charges d' exploitation (II)	10 107,87	3 018,23
Résultat d' exploitation (I - II)	1 123,96	1 251,77
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Produits financiers de participations	21,64	11,57
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	21,64	11,57
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	0,00	0,00
Résultat financier (V - VI)	21,64	11,57
Résultat courant avant impôts (I- II + III + V - VI)	1 145,60	1 263,34
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	0,00	0,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Engagement réalisé sur subvention versée		
Total des charges exceptionnelles(VIII)	0,00	0,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	0,00	0,00
Participations des salariés aux fruits de l' entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits(I + III + V + VII)	11 231,83	4 281,57
Total des charges(II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 107,87	3 018,23
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - total des charges)	1 123,96	1 263,34

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Peige - 03380 - ARCHIGNAT

N° Siret : 418 388 302 00014

: W032002050

durée de l'exercice en nombre de mois : 12

durée de l'exercice précédent : 12

A C T I F	Brut	Amortissements provisions	31/08/2018	31/08/2017
Frais de recherche et développement				
Autres Immobilisations incorporelles				
Avances & Acomptes sur Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks			0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés			0,00	0,00
Autres créances			2 000,00	4 000,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)				
Disponibilités			4 210,64	1 086,68
Charges constatées d' avance				
TOTAL (II)	0,00		6 210,64	5 086,68
Total général (0 à III)	0,00	0,00	6 210,64	5 086,68

P A S S I F	31/08/2018	31/08/2017
Fonds associatifs		
Réserves pour investissement		
fonds avec droits de reprise		
fonds sans droits de reprise		
Report à nouveau	5 086,68	3 823,34
Résultat de l'exercice(excédent ou déficit)	1 123,96	1 263,34
Suventions d' investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	6 210,64	5 086,68
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fonds dédiés sur subventions		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d' avance		
Total IV	0	0,00
Total général	6 210,64	5 086,68

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Déclaré à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980
sous le N° 2437 (J.O. du 7 janvier 1981)



BUDGET PREVISIONNEL

EXERCICE 2018 - 2019

Charges	Montant	Produits	Montant
Aide aux Clubs	4 000,00 €	Cotisations licences	7 500,00 €
Organisation des compétitions	3 500,00 €	Subvention Conseil Départemental	2 000,00 €
Développement durable	2 000,00 €	Engagements aux compétitions	1 500,00 €
Achat de matériel	700,00 €	Participation des clubs	500,00 €
Stages adultes et débutants	500,00 €		
Médailles	500,00 €		
Internet	200,00 €		
Frais de mission, réception	50,00 €		
Frais de secrétariat	50,00 €		
TOTAL	11 500,00 €	TOTAL	11 500,00 €